

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Sport et activités physiques	No SD SD-2024-578
OBJET	Recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et Hockey Région Laval concernant le versement d'une subvention de 240 000 \$ pour la réalisation des activités de Hockey à Laval pour l'année 2024	
No dossier(s) interne(s) : R. Boulet No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-06-12 Date CM souhaitée : 2024-07-09		
Actions : SUBVENTION Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Montant : 240 000,00 \$ Année du budget : 2024 Provenance du financement : 1-60304-7111-00-119130 <u>Unité administrative concernée</u> Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Sport et activités physiques	No SD SD-2024-578
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2023-03-22 CE-20230322-829 RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE - LE REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL (SPORTS LAVAL) ET HOCKEY RÉGION LAVAL</p> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval, le Regroupement du sport à Laval (Sports Laval) et Hockey région Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 225 000 \$ pour la réalisation des activités de hockey à Laval, pour l'année 2023;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1741367) (SD-2023-1157)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2022-03-09 CE-20220309-748 RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE - LE REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL ET HOCKEY RÉGION LAVAL</p> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval, le Regroupement du sport à Laval A.R.S.E.L./C.S.L. et Hockey région Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 200 000 \$ pour la réalisation des activités de hockey à Laval pour l'année 2022;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1688029) (SD-2022-415)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2021-04-07 CE-20210407-1090 APPROBATION - ENTENTE - LE REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL - HOCKEY RÉGION LAVAL</p> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval, le Regroupement du sport à Laval (Sports Laval) et Hockey région Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 80 000 \$ pour la réalisation des activités de hockey à Laval pour l'année 2021;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1638416) (SD-2021-485)</p>		
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>La Ville de Laval veut déployer un environnement organisationnel favorable à un mode de vie physiquement actif qui contribuera au bien-être des Lavallois dans le développement de la pratique sportive du niveau initiation à l'excellence.</p> <p>En lien avec sa Politique de l'activité physique, la municipalité tient à remplir son engagement de travailler en concertation et en partenariat avec les acteurs du milieu sportif civil et scolaire, en préconisant une approche structurée et intégrée.</p> <p>Tout en maintenant un leadership afin d'harmoniser la contribution de ses partenaires du milieu sportif, Ville de Laval collabore avec Hockey Région Laval dans le cadre de la présente entente. Ainsi, la Ville de Laval désire soutenir l'organisme dans le déploiement d'une offre de service sportive pour l'année 2024, notamment au niveau de la responsabilité de l'arbitrage, de l'offre de service, l'accessibilité, de l'intégrité et la sécurité, la vie associative et la saine gestion financière.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Un soutien financier de 240 000 \$ pour l'année 2024 sera octroyé à l'organisme pour la réalisation de ses activités.</p> <p>Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social dispose des sommes requises au budget de fonctionnement 2024</p>		

